



AT 485-632-18
10/02/11
2993 0652

1 FEMME SUR 5 VIT AVEC UN CRIMINEL
STOP À LA VIOLENCE CONJUGALE



LES PERSONNES SUR CETTE PHOTO SONT DES MODÈLES.



LE 8 MARS, C'EST LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DES FEMMES.

S'il faut bien sûr défendre les droits fondamentaux tous les jours et pas uniquement lors des « journées internationales », c'est quand même l'occasion d'attirer l'attention sur des situations particulièrement graves. Qu'il s'agisse de la Belgique ou du Nicaragua, les deux pays sur lesquels Amnesty International veut attirer l'attention ici.

EN BELGIQUE, DES VIOLENCES AU QUOTIDIEN.

L'injustice arrive quand les gens de bien ne font rien, dit-on.

S'il est un domaine où cela se vérifie tous les jours, c'est bien dans les ménages. Une femme sur cinq en Belgique est victime de violences conjugales. Vingt pour cent des femmes font l'objet de violences de la part de leur conjoint. Cela veut dire que chacun d'entre nous, au boulot, à la maison, dans la famille... fréquente souvent, et sans le savoir, une femme battue.

Bien sûr, il y a de nombreuses raisons qui expliquent pourquoi nous ne sommes pas au courant. De nombreuses femmes refusent de reconnaître qu'elles sont victimes de violences ; elles n'arrivent pas à mettre les mots qu'il faut sur ces pratiques violentes. Pour certaines, c'est une « preuve d'amour ». Leur conjoint s'excuse, leur promet une nouvelle lune de miel, avant que les violences ne reprennent : c'est ce qu'on appelle le « cycle de la violence ». D'autres se sentent honteuses et n'osent pas se confier à leurs amies, collègues ou voisines. Enfin, beaucoup ont tout simplement peur, peur de se voir victimes de violences supplémentaires si elles osent se plaindre.

Alors, que pouvons-nous faire ? Avant tout, être attentif(ve) et ouvert(e). Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre, dit un autre proverbe. De petits détails, des remarques apparemment anodines peuvent constituer autant de signaux que la personne nous envoie. Nous pouvons alors, en fonction de l'intimité que nous entretenons avec cette personne, essayer d'entamer une discussion sur ce thème. Mais que lui proposer ? Après tout, nous ne sommes pas des spécialistes ou des policiers... Eh bien, il existe des outils pratiques qui permettent d'aider concrètement une personne victime de telles violences. Le premier est la ligne téléphonique 080030030 où la personne pourra recevoir une écoute attentive et les premiers conseils. Ensuite, Amnesty International a publié un petit dépliant pratique qui peut considérablement aider des victimes, des victimes potentielles ou des proches de victimes. Gratuit, ce dépliant est rempli de conseils et d'adresses utiles auprès desquelles les femmes pourront trouver une aide concrète. Vous pouvez l'obtenir très simplement en téléphonant à Amnesty (025388177) ou via notre site web www.amnesty.be/femmes

VOUS POUVEZ AUSSI AGIR DE MANIÈRE PRÉVENTIVE.

Pourquoi ne pas mettre à disposition du personnel de votre entreprise le dépliant mentionné ci-contre ? Vous travaillez dans une administration ou une association en contact avec le public ? Déposez sur votre comptoir d'accueil une pile de ces brochures. Vous pouvez en obtenir autant que vous le désirez et gratuitement. Même chose avec l'affiche que vous tenez en main : n'hésitez pas à la placer dans un endroit visible, au travail, à la maison, dans votre bibliothèque communale... Vous pouvez aussi commander des exemplaires supplémentaires auprès d'Amnesty, toujours gratuitement.

MAIS QUE FONT LES POUVOIRS PUBLICS ?

S'il faut bien reconnaître que les autorités, tant fédérales, régionales que communautaires, ont fait des efforts concrets ces dernières années (financement de la ligne téléphonique, politique de tolérance zéro...), il reste encore du chemin à parcourir. C'est pourquoi nous vous invitons à signer la pétition lancée par Vie Féminine. Il y est demandé qu'une véritable politique de prévention qui s'attaque aux racines de ces violences et aux causes des inégalités entre les sexes soit mise en place, avec les moyens humains et financiers suffisants. Il est demandé également aux institutions (police, justice, milieu médical, CPAS, médias...) de porter un autre regard sur les femmes victimes de violences. Enfin, une application rigoureuse et obligatoire de la circulaire « Tolérance 0 » sur tout le territoire belge doit être exigée.

Plus d'infos sur www.amnesty.be/viefeminine

AU NICARAGUA : MOURIR À CAUSE DE L'INTOLÉRANCE.

Dans ce pays, les viols et autres agressions sexuelles sont répandus et la plupart des victimes sont jeunes et de sexe féminin. Plus des deux tiers de tous les viols signalés entre 1998 et 2008 ont été commis sur des filles de moins de 17 ans. Il faut mettre fin aux violences sexuelles visant les jeunes filles et les enfants.

Vous pouvez agir avec nous sur www.amnesty.be/violencesnicaragua

WOMEN ARE HEROES

Ce film se déroule aux quatre coins du monde et plus particulièrement au Brésil, en Inde, au Kenya et au Cambodge.

L'histoire commence dans les favelas brésiliennes où l'on reconnaîtra d'immenses affiches de JR et les réactions qu'elles suscitent chez les femmes. Puis, en Inde, où nous découvrirons des femmes prises entre des coutumes ancestrales et une modernité quotidienne. Ensuite, au Kenya où, là encore, les femmes doivent vivre dans un contexte plus que chaotique et instable. Enfin, au Cambodge, nous serons confrontés à la violence de l'expropriation ultra violente faite aux foyers tenus par un système matriarcal qui tente de résister face aux mastodontes de l'immobilier...

Chacune de ces femmes nous étonnera par son courage et sa foi.

Le film sera projeté le 8 mars 2011 à Bruxelles, Mons et Namur (Bruxelles et Mons avec débat en présence d'un-e représentant-e d'Amnesty). Dès le 9 mars 2011 Women Are Heroes sortira en salles à Bruxelles (Aremberg), Liège (Churchill), et sera plus tard à l'affiche à Mons (Plaza Art), Namur (Caméo), Virton (Patria), ...

Il sera présenté au cinéma le Parc à Charleroi le 4 mars 2011 dans le cadre du Festival du film au féminin Elles tissent la toile.

Plus d'infos : www.imaginefilm.be